

Les musées béninois : du musée ethnographique au musée d'histoire sociale¹

Patrick Effiboley
University of the Witwatersrand

Abstract

This paper is a review of the history of museums in the Republic of Benin which sheds light mainly on the specific history from 1920 to 1947. Museums in the country remain static in regards to their collections management and exhibitions though the government has been developing new projects. Privately-owned museums appearing since the 1990s reflect the need for a paradigm shift, from the ethnographic museum to the cultural museum. This development requires the attention of policy-makers in order to address both social development and contemporary artistic creation.

Key words : Dahomey-Benin ; museums ; collections ; cultural policy ; history of museums

Mots clés : Dahomey-Bénin ; musées ; collections ; politique culturelle ; histoire des musées

Il est généralement admis dans la littérature que les musées en Afrique francophone ont été créés par l'ancien Institut français d'Afrique noire (IFAN) précédemment basé à Dakar, au Sénégal. Cet institut est créé par arrêté n° 1945/E du 19 août 1936, signé par le Gouverneur général Jules Brévié sur proposition de l'inspecteur d'académie Albert Charton et mis en œuvre par Théodore Monod à partir du 14 juillet 1938 (Adandé 1990 : 29). Il était chargé de la réalisation de la politique culturelle et scientifique dans l'ancienne Afrique occidentale française (AOF). Ce que la recherche n'a jusqu'à lors pas mis au jour est que l'Administration locale avait, plusieurs années auparavant, mis en route

¹ Cet article est tiré de notre thèse de doctorat, *Les Béninois et leurs musées : étude ethno-historique* soutenue le 5 avril 2013 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

un projet de musée à partir des ruines des palais royaux d'Abomey. Celui-ci qu'on peut caractériser comme « musée palatial » a été ouvert le 30 décembre 1930 par le Gouverneur Joseph Reste avant son départ pour la Côte d'Ivoire (Reste 1931 : 13-15).

Le présent article ambitionne d'analyser cette histoire des musées qui a commencé depuis les années 1920, jusqu'aux projets mis en œuvre par l'Etat béninois qui n'a pas vraiment remis en cause le modèle palatial et ethnographique. Il formulera également quelques propositions pour une politique de rénovation et de diffusion du patrimoine national.

Aperçu succinct de la littérature sur les musées et sources de l'étude

Si on peut être d'accord que la littérature sur les musées au Bénin est relativement maigre malgré leur ancienneté, il est important de souligner qu'à travers le temps, quelques travaux d'importance ont été réalisés. Ceux-ci se classent par catégories et correspondent aux circonstances de leur réalisation. Les premiers écrits traitant des musées ou de thématiques connexes sont l'œuvre du personnel colonial. Ainsi parut *Les bas-reliefs d'Abomey* de Georges Waterlot en 1926 qui marque le début de l'intérêt de l'Administration coloniale pour ce sujet. Cet ouvrage, qui rend compte des représentations allégoriques se trouvant sur les murs des palais, concrétise sa volonté de les transformer en un musée tel qu'exprimée à travers la décision N° 148 du 23 février 1921 signée par le Gouverneur Fourn. En 1930, Madeleine Prévaudeau dans *Abomey, la mystique* raconta l'inauguration du Musée d'arts et d'histoire d'Abomey avec un accent sur le sentiment de fierté des populations locales qui renouaient avec le patrimoine de leurs ancêtres. Il faut attendre 1944 pour que l'anthropologue britannique, Eva Meyerovitz, consacre un premier article à ce musée en tant que tel. Dans cette étude intitulée, « The Museum in the Royal Palaces at Abomey, Dahomey », elle analyse comment le musée a été mis en place avec l'accord et la contribution des familles royales et fournit des illustrations inédites sur des pièces du musée. Elle termine par un appel à la création de musées pour sauver le riche patrimoine artistique et culturel produit par les anciens royaumes ouest-africains (Meyerovitz 1944 : 148) tout en soulignant la nécessité

Les musées béninois...

de solliciter davantage les familles héritières pour enrichir les collections afin qu'elles reflètent la variété des objets royaux qu'on trouve sur place. Il a fallu attendre 1959, à la veille de l'accession du Dahomey à l'indépendance, pour que paraisse sous la plume de Paul Mercier et Jacques Lombard le *Guide du Musée d'Abomey*, qu'on pourrait considérer comme le premier travail spécifiquement consacré à la thématique des musées par l'administration d'alors. Cette publication aborde non seulement l'histoire du royaume mais aussi celle des palais et des collections qui y sont présentées. Elle donne un aperçu assez exhaustif de ces collections : trônes, armes, récades, autels mortuaires ou *asen*, bijoux, tentures et autres objets importés. A partir de 1960 où l'Etat dahoméen prend en charge les musées, ceux-ci sont confiés à l'Institut de recherches appliquées du Dahomey (IRAD) qui hérita de l'ancien IFAN. Avec ce changement, certains d'entre les responsables des musées prennent l'initiative d'écrire sur les établissements dont ils avaient la direction alors qu'entre temps est paru d'Alexandre Adandé, en 1962, *Les récades des Rois du Dahomey*, à Dakar. C'est ainsi que parut en 1969 *Le Musée historique de Ouidah* de Pierre Verger et Clément da Cruz et, l'année suivante, *La visite du Musée historique d'Abomey* de Constant-Ernest d'Oliveira (1970).

Une double décennie plus tard, en 1990, c'est Romain-Philippe Assogba qui édite *Le Musée d'histoire de Ouidah. Découverte de la côte des Esclaves* dans la fièvre de la préparation du Festival international « Ouidah 92 » qui eut finalement lieu en 1993.² Le point commun de ces travaux est qu'ils sont généralement descriptifs, souvent avec de fort intéressants détails historiques. Mais ils n'historicisent pas effectivement les établissements étudiés. En dehors de ces écrits, plusieurs travaux universitaires ou de type mémoire de fin de formation professionnelle ont été réalisés soit par les étudiants du Département d'histoire et archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi (ex Université nationale du Bénin), soit par les enseignants d'histoire dans le cadre de leur formation professionnelle à l'École Normale Supérieure, soit par les élèves-inspecteurs de l'enseignement primaire pour l'obtention du Brevet d'aptitude à l'inspection dans

² Voir le dossier, Mémoire et esclavage au Bénin, *GRADHIVA*, 2008, nouvelle série.

l'enseignement primaire (BAIP). Le fruit de ces réflexions menées sur plusieurs années n'a quasiment pas été mis à contribution pour la conception d'une politique muséale ou plus largement culturelle qui tienne effectivement compte des réalités nationales.

Le point faible de ces travaux est qu'ils n'abordent pas les musées comme un phénomène qui se développe dans un cadre national avec ses contraintes et priorités. À preuve, aucun travail n'avait jusqu'à présent mis en lumière cette dimension nationale qui dépend de l'histoire du pays, de sa situation économique et sociopolitique mais également des ambitions de ses leaders. Sachant que le développement de ces établissements, selon les archives administratives les plus anciennes, remonte à bientôt une centaine d'années, il est important de procéder à leur analyse historique.

L'autre point important est que jusqu'à lors, les travaux sur les musées africains en général avaient été réalisés sans tenir compte des aspects les plus importants que sont les collections et la fréquentation. On sait par exemple peu de choses de ce que renferment les musées béninois. On sait encore moins au sujet de la politique de gestion de ces collections, leur contenu, les activités de recherches qui s'organisent autour d'elles. Mais cet état de choses n'est peut-être pas le propre du Bénin. Nombre de pays africains seraient probablement dans le cas.³

Le présent travail analyse donc les musées béninois dans une perspective historique. Au moyen de sources administratives telles le « Journal officiel » et les Archives d'une part et des entretiens avec différents acteurs, il vise également à montrer les développements intervenus avant l'année 1944 qui est considérée à tort comme le début de l'histoire des musées au Bénin (Ahonon 2008 : 133). L'article essaiera également de rendre compte de l'évolution des collections muséales des établissements publics. Il présentera également quelques

³ Lire les actes des rencontres du West African Museums Programme (WAMP), *Museums and the community in West Africa* (1995), *Museums and archaeology in West Africa* (1997), *Museums and history in West Africa* (2000) and *Museums and urban culture in West Africa* (2002).

Les musées béninois...

nouveaux développements qui interviennent dans le domaine des musées au Bénin.

Pour terminer, ce travail abordera la nécessité de changer de paradigme pour aborder les musées en termes de patrimoine culturel matériel et immatériel. Cette nouvelle approche permet d'enrichir la réflexion afin d'ouvrir la voie à un débat inclusif et bénéfique sur ce sujet.

Le développement du paysage muséal béninois

L'évolution du paysage muséal peut être subdivisée en trois grandes étapes. Il y a tout d'abord la période fondatrice qui part de l'énonciation du projet de musée à la fin de la période coloniale. Ensuite intervient, à partir de 1960, celle des premières initiatives nationales qui ont vu émerger des établissements muséaux à travers le territoire national jusqu'en 1990. Puis enfin la phase contemporaine de « démocratisation » du paysage muséal, qui procède de la libéralisation de l'espace public, consacrée par les changements institutionnels résultants de la Conférence des forces vives de la nation de février 1990 jusqu'à nos jours.

Les premiers moments de la mise en place des musées au Bénin

L'histoire des musées du Bénin, et de la plupart des pays en Afrique, s'inscrit dans l'histoire de la colonisation européenne. Après la conquête par les Français en 1894 du Danhomè, et des autres entités politiques formant l'actuelle République du Bénin, les palais royaux d'Abomey cessèrent d'être des lieux de décision politique. Agoli-Agbo qui avait été promu au trône et qui restaura une partie du site palatial suite aux incendies de 1892 ne resta pas longtemps. Il fut, lui aussi, déporté au Gabon en 1900. Laissés à l'abandon pendant plus d'une décennie, les palais menaçaient de tomber en ruines. Une première restauration est initiée par l'Administrateur Edmond Chaudouin en 1911, sans véritablement envisager une destination aux bâtiments royaux. En 1920, l'administration préparant la participation du Dahomey à l'Exposition universelle de Marseille de 1922 envisage la transformation des palais d'Abomey en un musée. Le Gouverneur

Gaston Fourn, alors en poste dans la colonie, prit la décision n° 148, effective à partir du 1^{er} janvier 1921 et portant nomination de Monsieur Ahovo, chef de la famille Glèlè comme « gardien des tombes et du musée d'Abomey ». L'article premier stipule que « [l]e nommé Ahovo est chargé de la surveillance des lieux dit Adohoho. Il sera, en outre, chargé des fonctions de gardien du musée d'Abomey, dès que celui-ci sera organisé. Il recevra une allocation fixe mensuelle de 1200 francs payable par trimestre à terme échu sur les crédits du chapitre V, art. 4 § 3 ». ⁴ Il est important de souligner la singularité de cette décision car elle intervient à une période où la préoccupation de la France était ailleurs : importer des colonies davantage de matières premières pour sa reconstruction après les dégâts de la Grande Guerre (1914-1918). Donc l'initiative est bien singulière. Elle n'a pas connu de semblable dans la France coloniale dans la mesure où la création du Musée de l'IFAN à Dakar qui devait mettre en œuvre la politique culturelle de la France dans les colonies n'est intervenue qu'après 1936⁵, en dehors de l'initiative éphémère du Gouverneur Faidherbe à Saint-Louis en 1863 (Gaugue 1999 : 727). En 1929, le nouveau Gouverneur de la colonie, Jean-François Reste, frappé par la richesse du site, décida de promouvoir une politique de sauvegarde. Voici ce qu'il en dit :

Les résidences royales, elles aussi, s'effondrèrent. Seules celles de Ghézo et de Glè-Glè résistèrent suffisamment pour pouvoir être remises en état. La restauration de ces deux résidences et leur transformation en musée de l'histoire et de l'art dahoméens furent entreprises à la fin de 1929. Les murs furent consolidés, les toitures refaites. De vieux artisans qui avaient vécu au temps de la splendeur du palais et en connaissaient les moindres détails, vinrent modeler les bas-reliefs que les pluies avaient détruits ou défigurés. Quand les bâtiments eurent repris leur ancienne physionomie, on y rassembla les reliques du passé : les dix trônes royaux, les sabres des rois, les récades (bâtons de commandement), les animaux

⁴ Voir Journal officiel du Dahomey du 1^{er} mars 1921 : 106.

⁵ Dans les autres colonies françaises, la création de musées est intervenue bien plus tard : Abidjan en 1943, Bamako en 1950, Niamey en 1959.

Les musées béninois...

de cuivre symbolisant les familles royales ; les objets du culte : les dieux tutélaires, les statuettes, les masques, les meubles rituels, les éventails des féticheuses, les lourds bracelets de cuivre ; les calebasses ornées de ciselures, les pagnes et les tissus et l'innombrable série de assèns, sorte de parasols en fer ou en argent, curieusement ornés, qu'on piquait en terre près des autels des ancêtres et devant lesquels, le jour de la fête des morts, on exposait les offrandes. Le musée fut inauguré le 21 décembre 1930. Il présente aux visiteurs de précieux documents historiques et artistiques que devront consulter tous ceux qui s'intéressent à la race dahoméenne, l'une des plus intelligentes de l'Afrique noire. (Reste 1934: 31)

Il faut signaler que ce développement du musée d'Abomey antérieur à l'installation de l'IFAN au Dahomey est pratiquement inconnu et constitue donc une contribution à la connaissance de ces établissements longtemps restés en marge de la recherche en sciences sociales au Bénin.

En effet, jusqu'en 1943, le musée resta sous l'autorité du Gouvernement de Dahomey puis fut confié à l'IFAN.⁶ Il sera dirigé par Paul Thomassey pour quelques mois (1945) avant que celui-ci ne soit affecté au Tchad. Plus tard, ce sont Paul Mercier et Jacques Lombard qui prennent la relève respectivement de 1945 à 1951 puis de 1951 à 1960 avant d'être confié à des responsables béninois à partir de l'indépendance, en 1960, du Dahomey, qui est rebaptisé Bénin en 1975.

A la demande du gouvernement dahoméen puis béninois, l'UNESCO envoya plusieurs missions à Abomey. Une première est conduite par le Suisse, Jean Gabus, ethnologue et muséologue de l'Université de Neuchâtel en avril 1965, accompagné de l'architecte Rugg qui a établi

⁶ Cf. l'arrêté n°1520 A P A du 8 octobre 1943. Cette décision montre bien l'antériorité en Afrique, sous colonisation française, du musée d'Abomey sur les autres formes de musée, type de musée que l'on pourrait qualifier de « palatial », et qui n'a pas été relevé comme tel dans les travaux des spécialistes (par ex Gaugue 1999 : 731-733).

les relevés des palais des rois Ghézo et Glèlè.⁷ Cette équipe a rendu son rapport resté sans suite. Pourquoi n'a-t-elle pas continué les travaux ? L'état de nos enquêtes ne permet pas aujourd'hui de le dire. Mais le fait que celle-ci ne soit pas française peut en être une raison. Toutefois une autre mission, cette fois-ci française, a pris la relève en 1968 et aboutit notamment à la rédaction du rapport de J. Crozet et plus tard, en décembre 1985, à l'inscription de l'ensemble du site de 44 hectares sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. A la faveur de la restauration⁸ conduite à la fin des années 1990 par l'équipe de l'École du Patrimoine Africain de Porto-Novo, en collaboration avec la Getty Conservation Institute et le Centre international pour l'étude et la restauration des biens culturels (ICCROM), le comité scientifique a décidé d'étendre progressivement la restauration, jusqu'alors concentrée sur les palais de Guézo et Glèlè qui abritaient le musée, à l'ensemble du site royal. Le palais Dowomè du roi Béhanzin fut ainsi restauré entre 2005-2006 grâce à une subvention du gouvernement du Japon et abrite depuis lors le Centre d'interprétation de la vie et de l'œuvre du roi Béhanzin. Une publication a été produite pour la circonstance sous le titre, *La restauration du palais du roi Gbèhanzin. Palais royaux d'Abomey, un bien du patrimoine mondial* sous la direction de Junzo Kawada.

⁷ Jean Gabus a également fait une étude pour l'érection d'un musée national à Cotonou. Mais celui-ci n'a jamais vu le jour alors même que le projet qu'il préconise à Abidjan en 1967 est bien réalisé.

⁸ La campagne a pris en compte la restauration des bas-reliefs par la J. P. Guetty Institute en 1996 et la rénovation de l'ensemble du bâti ainsi que les murailles en 1997-1998.

Les musées béninois...



Vue d'un des bâtiments du palais du roi Béhanzin lors de sa restauration (Ph. P. Effiboley, déc. 2006)

Parallèlement à cette politique de conservation des palais royaux d'Abomey, devenus musées nationaux, l'IFAN avait lancé dès 1949, une campagne de collectes d'objets ethnographiques à travers tout le territoire du Dahomey. Cette campagne permit d'amasser des objets très variés provenant des principaux groupes socio-culturels : masques, instruments de musique, armes, outils aratoires, objets de vannerie et de poterie, etc. Ces collections servirent de base à la création en 1959 du Musée ethnographique de Porto-Novo, d'abord abrité au Centrifan, puis transféré dans les locaux actuels en 1966, situés au Sud-ouest dans la capitale, musée rebaptisé en 1993 du nom d'un des grands ethnologues béninois, Alexandre Sènou Adandé.



La devanture du bâtiment abritant le Musée Ethnographique A. S. Adandé de Porto-Novo (Ph. P. Effiboley, 2008)

L'Etat indépendant et sa politique muséale

Après l'accession à l'indépendance le 1^{er} août 1960, le nouvel état continua avec le modèle du « musée palatial » lancé par le Gouverneur Fourn en tentant de rénover certains bâtiments historiques. Il n'érigera pas d'édifice destiné à abriter un musée depuis lors, mis à part le musée ethnographique (un ancien bâtiment colonial et celui de plein air de Parakou qui reste toujours inachevé par rapport au projet initial). Ainsi, en 1964, l'ancien Fort portugais d'Ouidah, qui abritait depuis 1894 la Représentation du Portugal, fut nationalisé après que les résidents aient été sommés de quitter les lieux. N'acceptant pas la décision, ces derniers mirent le feu au bâtiment principal qui fut gravement endommagé le 31 juillet 1961 (Adandé 1997 : 129). Déclaré monument historique par décret n°266/PC-MENC du 13 novembre 1964, le site fit l'objet de nombreuses restaurations. Transformé en Musée d'Histoire de Ouidah, il a été ouvert au public le 6 septembre 1967.

Les musées béninois...

L'amélioration des relations diplomatiques avec le Portugal à partir des accords bilatéraux de 1977 se traduit par une aide de la Fondation Gulbenkian à la « restauration⁹ » du site et à la formation du conservateur du musée.

Enfin, en 1976, à la suite du décès de Dè Gbèffa, dernier chef supérieur¹⁰ de l'ancien royaume de Porto-Novo (*Xogbonou*, établi à l'est du royaume de Dahomey), le palais, inhabité pendant plusieurs années et se dégradant, fit l'objet d'une opération de sauvegarde par l'Etat. Le site, d'une superficie de plus d'un hectare, est transformé en

⁹ Les guillemets sont mis pour indiquer le non-respect des précautions déontologiques dans la restauration de sites historiques que l'Equipe de recherches archéologiques du Bénin (ERAB) a toujours dénoncé et que Monsieur Alexis Adandé a rappelé encore en 2006 au sujet de la présentation de la réhabilitation du palais Dowomè du roi Béhanzin par Mme Rachida de Souza-Ayari et Aimé Gonçalves, lors du colloque sur le centenaire de la mort du roi du 13 au 15 décembre 2006 à Bohicon.

¹⁰ « Chef supérieur » est le terme administratif colonial, désignant les héritiers du trône du royaume de Porto-Novo, après le décès de *Dè Tofa*. Plus largement, il s'applique aux successeurs des anciens souverains du fait de l'exclusion du mot roi de la nomenclature française dans les colonies françaises. Mais cette pratique n'est pas limitée au pouvoir colonial français. Dans un message électronique daté 3 mai 2015 et archivé sur <http://groups.google.com/groups/USAAfricaDialogue>, Farooq Kperogi du Kennsaw State University, indique que dans un document du British Foreign Office de 1821, *Correspondence with Foreign Courts Regarding Execution of Treaties Contracted*, à la page 110, « le gouvernement colonial britannique décourageait à dessein les populations des colonies africaines et asiatiques d'appeler leurs monarques par le terme 'Roi'. Roi selon le document est seulement réservé au monarque britannique. Les monarques dans les colonies devraient simplement être appelés 'chefs'. Si les chefs jouissent de ce prestige depuis très longtemps, ils seraient appelés chefs supérieurs mais jamais rois » (Ma propre traduction de l'anglais). On retrouve la même expression « chef supérieur » pour désigner le roi zoulou, successeur de Tchaka, Dineghane [ou Dingane (1795-1840)], dans *L'industrie des Cafres du Sud-Est de l'Afrique* de Hendrik Müller (1893 : 6). C'est à ce prix que les savoirs sur les sociétés non-européennes ont été construits. Il est donc venu le moment de les déconstruire.

« Musée Honmè, Palais royal » et ouvert au public le 5 février 1988 (Vidéhouénu 1988 : 1).



Dè Gbèffa, héritier du trône de Xogbonou (Porto-novo), entouré de ses conseillers en 1966 (Ph. H. Samsom, 1966)

La crise de la fin des années 1980, à la fois économique et socio-politique, débouche sur la mise en place de nouvelles institutions. Dans cette configuration inédite, une loi portant Charte culturelle en République du Bénin, votée par l'Assemblée nationale, a pour objectifs d' « assurer la sauvegarde, la protection et la promotion du patrimoine culturel national ; développer la recherche culturelle comme moyen indispensable à l'affirmation et à l'enrichissement des identités culturelles nationales... ». ¹¹ L'Administration a ainsi lancé plusieurs projets de musée; un au moins dans chaque département administratif¹²

¹¹ Article n°6 de la loi N° 91-006 du 25 Février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin.

¹² Le découpage en vigueur à cette époque prévoyait six départements. Depuis la loi de 1999, le Bénin en compte 12.

Les musées béninois...

du pays, l'idée étant de doter chacun des départements d'un musée public. Le projet du Musée ethnographique et de Plein Air de Parakou avait été donc lancé en 1968 et les premiers travaux à savoir « les habitations traditionnelles et le jardin botanique... » d'une part et « les collections d'objets ethnographiques, et d'autres », d'autre part, réalisés sous la direction de Monsieur Orou Gani (1971), agent de l'ancien IFAN, devenu Institut de recherches appliquées du Dahomey (IRAD), sont remis en route. L'exécution du projet fut suspendue par la circulaire n°019/MJCPS/CAB du 27/12/1974. En 1978, elle a été une fois relancée avec l'appui de l'ancienne Agence de la Francophonie (plus exactement, Agence de Coopération Culturelle et Technique - ACCT) qui a financé la conception par Patrick O'Byrne et Claude Pecquet d'un projet muséographique daté du 31 juillet 1979. Ce document indique les grandes lignes du musée à mettre en place à savoir le préambule, les objectifs généraux, les données topographiques, les constructions, les équipements, l'ambiance, le tableau récapitulatif des activités, les coûts prévisionnels ainsi que les principes d'implantation des activités et de circulation. Il était également accompagné d'un plan de masse et d'une maquette. Mais ce projet, du fait de la crise qu'a connu le Bénin, n'a pu voir le jour. Il a fallu attendre l'issue heureuse de la Conférence des forces vives de la Nation de février 1990 pour que les travaux reprennent, mais ils n'ont jamais été complètement achevés conformément au projet initial en dépit de l'extension du bloc administratif réalisée par l'équipe de l'architecte Aimé Gonçalves. Toutefois, ces derniers ont permis de l'ouvrir au public en 1991 en même temps que le Musée régional de Natitingou installé dans l'ancien bâtiment administratif colonial érigé en 1906.¹³ Les deux établissements sont situés respectivement dans les départements du *Borgou* et de l'*Atacora*, au nord du Bénin et permettent du coup d'étendre le champ d'exécution de la politique muséale.

¹³ Il est érigé dans le cadre de l'organisation de la colonie officialisée par le décret du 21 juin 1894. Celui-ci créait ainsi des cercles, des cantons, des villages. Des édifices similaires ont été construits à Abomey, Ouidah. Aujourd'hui, ceux de Natitingou et d'Abomey abritent respectivement un musée et la préfecture du département du Zou. Par contre, celui de Ouidah est laissé à l'abandon.



Façade du bureau du canton devenu Musée Régional de Natitingou restauré en 2011 (Ph. P. Effiboley, mai 2008)

Dans le souci de cette même politique nationale, le site d'Akaba Idéan à Kétou est restauré avec l'appui de la Coopération Française en 1993-1994. Il est transformé en musée. Après quelques années de service cependant, le conservateur qui y avait été nommé dut partir en raison des conflits au sujet des modalités de gestion de cet espace public sacré avec les propriétaires du lieu. Cette crise illustre le vide juridique en la matière et la nécessité de définir un cadre adapté à ces demeures transformées en musées mais encore investies par une fonction politico-religieuse importante pour les communautés locales. Plusieurs autres sites de ce type, à la fois lieu d'habitation et lieu d'exercice d'un pouvoir coutumier, ont été restaurés à Kinkinhoué (Département du Mono/Couffo), à Savalou (Département du Zou-Collines), à Nikki (Département du Borgou-Alibori), et attendent d'être ouverts au public. Mais vu la lenteur des décisions administratives, il faut encore attendre longtemps. Dans le même temps, les édifices restaurés retombent en ruine et les fonds investis, fussent-ils des prêts ou dons provenant de la coopération, sont donc perdus.

Le regain d'intérêt pour les musées au Bénin

Les musées béninois...

Tandis que l'Administration publique s'investit dans la création de musées, les communautés et des individus prennent également des initiatives qui témoignent d'un nouvel intérêt pour ces questions et sont révélatrices de la démocratisation de la société dans le Bénin contemporain.

La première en date est celle du « Musée de Souza » à Ouidah lancée dans les années 1990 par les descendants de Francisco Félix de Souza, un des grands trafiquants brésiliens de cette région. Le musée situé au quartier Docomè est pour le moment ouvert uniquement aux chercheurs.

Le 2 novembre 1998, l'ancien imprimeur et homme d'affaires, Urbain Karim da Silva, inaugure son « Musée da Silva des arts et de la culture créoles de Porto-Novo ». Il est logé dans un bâtiment de type colonial situé à l'entrée de la ville de Porto-Novo, entre deux musées nationaux, à 1km environ du Musée ethnographique A. S. Adandé et du Musée Honmè, Palais royal. Ce musée abrite des collections d'une extrême variété : photographies, mobilier domestique, machines phonographiques et d'imprimerie, etc.¹⁴ On y trouve aussi un espace d'exposition, une grande bibliothèque et une salle de spectacle où se déroulent fréquemment des représentations théâtrales et des conférences données par des personnalités locales. A la cérémonie d'ouverture, son promoteur a déclaré mettre le musée à la disposition de l'UNESCO pour servir de « musée de référence » sur la traite négrière.

À Abomey, deux projets de musées sont dédiés à la culture vodoun, religion traditionnelle toujours présente dans l'espace public. Le premier est une initiative de Djimassè, historien communautaire. Le second émane du sculpteur Cyprien Tokoudagba, auteur des sculptures monumentales de la Forêt sacrée de Ouidah et qui a également participé à la grande exposition « Les magiciens de la terre » organisée en 1989 par le Centre Georges Pompidou de Paris. Mais avec sa mort en 2012, le projet est abandonné. Faute d'un cadre juridique adéquat, une

¹⁴ Cf. entretien avec Karim da Silva, promoteur du musée, en Avril 1997.

éventuelle reprise par l'état ou la municipalité d'Abomey n'est envisageable. Au titre des projets émanant d'individus, mais relevés cette fois-ci au nord du Bénin, on peut citer le cas d'un musée reproduisant l'habitation rurale traditionnelle fortifiée dite *tata*. Porté par un ancien instituteur, le musée construit en 1997 dans la ville de Tanguiéta est actuellement en réfection (Grätz 1999 : 840).

Au cours de cette même période, un autre type de musée voit le jour au Bénin : le musée consacré au patrimoine végétal et animal. Pour le moment, deux réalisations en relèvent. A Cotonou, le « Musée des Sciences naturelles » de Tanto est une initiative de Joséa Dossou-Bodjrènou, un diplômé de l'Université d'Abomey-Calavi qui, à la faveur du gèle des recrutements dans la Fonction Publique béninoise à la fin des années 1980, décida de se mettre à son propre compte sous le couvert administratif d'une ONG Nature Tropicale. A Porto-Novo, l'École du Patrimoine Africain, en collaboration avec la Direction de l'Agriculture et le Comité Béninois pour le Conseil International des Musées (ICOM), a réhabilité en 1998 l'ancien Jardin d'essai de Porto-Novo qui date de l'époque coloniale mais implanté, lui-même, dans une portion de l'ancienne forêt sacrée de la ville royale. Dénommé Jardin des Plantes et de la Nature (JPN), il offre des visites didactiques pour les groupes pédagogiques dans le cadre des leçons de biologie, de botanique et d'histoire et de géographie.

Mis à part le JPN qui résulte de la collaboration de plusieurs structures étatiques, le foisonnement des musées privés ne manque pas de soulever nombre de questions. Est-ce un hasard si les deux premières réalisations sont portées par des descendants d'Afro-brésiliens, la famille de Souza et Urbain Karim da Silva ? La création de ces musées ne répond-elle pas à un souci de reconnaissance ou d'affirmation d'une certaine identité ? Cette question est d'autant plus intéressante que l'École du Patrimoine Africain a organisé en Novembre 2001 un colloque international sur le patrimoine afro-brésilien. Dans ce cadre, une exposition temporaire sur le thème « Aguda : Itinéraires et identités » a été présentée à la Bibliothèque Départementale de l'Ouémé à Porto-Novo du 28 Novembre 2001 au 28 Février 2002. Y étaient présentés des portraits, des objets de valeur de grandes familles afro-brésiliennes à Agoué, Cotonou, Ouidah et Porto-Novo mais

Les musées béninois...

également des maquettes d'édifices de type afro-brésilien comme la Mosquée Centrale de Porto-Novo¹⁵, témoins matériels des contacts entre le Golfe de Guinée et le continent américain, le Brésil en particulier.

Depuis 2011, une initiative quasi-originale se met en place au Zou-Nord dans la commune de Ouinhi. Lancée par Maurice Mitchaï, elle consiste à créer un cadre où des sculpteurs de masques Gèlèdé sélectionnés seront réunis dans le cadre d'une résidence autour de la sculpture et l'art de la marionnette, animée par un historien d'art. A la suite de cette résidence, les sculpteurs réaliseront des œuvres qui seront présentées au cours d'un festival local. Ces œuvres devront faire plus tard l'objet d'une exposition autour de laquelle une stratégie de médiation sera mise en place pour intéresser notamment les scolaires et les populations locales en général.¹⁶ Pour le moment, tout ceci est à l'étape de projet. Et même, si la question de la destination des œuvres réalisées n'est pas encore posée et résolue, ce projet constitue un exemple de modèle qui permettrait la transmission des savoirs et savoir-faire liés au Gèlèdé.¹⁷

Un potentiel sous-exploité

Au vu du dynamisme du paysage muséal béninois, il est intéressant de s'interroger sur l'état des collections d'une part, mais également sur la raison de cet engouement pour le patrimoine. Un aperçu sommaire des collections de quelques musées publics permet de dresser un bilan assez exhaustif de la situation.

Le défi de l'enrichissement des collections muséales

¹⁵ Cette mosquée est la seule existant encore dans le Golfe de Guinée, celle de Lagos au Nigeria ayant été démolie pour construire une autre plus moderne.

¹⁶ Tirée d'une communication personnelle de Maurice Mitchaï, du 16 septembre 2013.

¹⁷ Il faut signaler que des œuvres réalisées par les sculpteurs de Ouinhi sous la coordination de Maurice Mitchaï figurent, entre autre, dans l'exposition permanente du musée d'art contemporain de la Fondation Zinsou, à Ouidah.

Dans un premier temps, il est important de rappeler, qu'avant l'établissement du premier musée, en l'occurrence le Musée d'Abomey, la majorité des pièces qu'il abrite aujourd'hui faisait partie de la propriété royale. Frederick Forbes (1851), envoyé de la Reine d'Angleterre à la cour d'Abomey en 1849-1850, décrit les fêtes royales au cours desquels de nombreux objets étaient montrés aux participants à ces somptueux événements. Mais entre ces années où le royaume était à son apogée et les années 1920 où l'initiative de la création du musée avait été prise, il y a eu un laps de temps au cours duquel de nombreux objets ont dû disparaître. Les plus symboliques ont été pillés par l'Armée française, lors de la chute du royaume d'Abomey. D'autres étaient laissés à la famille royale parmi lesquels un certain nombre ont dû se détériorer du fait des conditions bioclimatiques. Eva Meyerovitz signale aussi que l'Etat français a également racheté, auprès des familles royales appauvries, des pièces pour le compte du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Elle note à l'occasion une série de bijoux acquise par ce moyen (Meyerovitz 1944 : 148) ; ce qui n'est plus tout à fait conforme aux pratiques de nos jours. Toutes ces péripéties ont favorisé la disparition de nombreux regalia. C'est à partir du reste de ceux-ci que l'inventaire réalisé par l'IFAN en 1945 sur le modèle du Musée de l'Homme (initiales du musée, année d'acquisition, numéro de collection/série et le numéro individuel de l'objet) a eu lieu. Cet inventaire a comptabilisé 550 pièces.¹⁸ Tel est le point de départ des collections publiques béninoises. A la date d'aujourd'hui, elles se présentent comme suit : Musée historique d'Abomey (site des palais Royaux d'Abomey) : 1427 pièces¹⁹ ; Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo : 1340 pièces ; Musée d'Histoire de Ouidah : 700 pièces ; Musée Honmè, Palais Royal de Porto-Novo : 230 pièces ; Musée Ethnographique et de Plein Air de Parakou : 563 pièces ; Musée Régional de Natitingou : 202 pièces.

¹⁸ Le Musée du quai Branly à Paris, qui a hérité des collections du Musée de l'Homme, a adopté le même modèle de référencement : musée, année, collection, objet.

¹⁹ Ce chiffre provient d'un décompte réalisé par nos soins en 2009 sauf qu'un nouveau a été fait en 2014 et qui fait monter l'ensemble des collections de ce musée à 1463 pièces, selon Urbain Hadonou, responsable de l'établissement.

Les musées béninois...

L'ensemble de ces collections ethnographiques et historiques s'élèvent à 4462 pièces. Ce nombre est largement insuffisant comme collection publique à l'échelle de tout un pays et bien en-deçà de celles provenant du Bénin que l'on retrouve par exemple au Musée du quai Branly qui sont au nombre de 5584 pièces tel qu'indique le site internet de l'établissement.²⁰ Les objets répertoriés sont peu nombreux et soulèvent en outre la question de la constitution et de l'enrichissement des collections. Le Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo illustre bien la situation : héritier du fonds de l'IFAN, il abrite les plus vieilles collections ethnographiques publiques présentes sur le territoire national. Et après l'indépendance en 1960, très peu d'opérations de collectes ont été conduites. Le tableau ci-dessous révèle que sur onze années d'activité, l'IFAN a rassemblé plus de la moitié des collections présentes dans ses réserves.

Périodes	Nombre d'objets	Collection en %
1949-1960 : période coloniale	859	64,10 %
1961-1966 : premières années d'indépendance	116	8,70 %
1967-1972 : premières années d'existence du MEASA	158	11,80 %
1973-1990 : l'époque marxiste-léniniste	61	4,50 %
1991-2009 : MEASA sous le Renouveau démocratique	146	10,90 %
Total	1340	100 %

Tableau 1 : Évolution des collections du Musée Ethnographique A. S. Adandé.

La situation est quasiment identique dans les autres musées publics du Bénin. Les campagnes de collecte, qui répondent pourtant à la mission

²⁰ Voir www.collections/quaibrantly.fr. Consulté le 15 mars 2015.

de l'institution, sont plutôt irrégulières et de faible amplitude tout comme est absente une ligne budgétaire spécifique. Cet état des choses n'est pas propre aux établissements béninois. L'enquête réalisée par AFRICOM en 2013 a révélé que plus du tiers des musées en Afrique ne dispose pas d'un document de politique des collections sachant que celles-ci constituent la base du travail au musée (AFRICOM 2013 : 28-29). On peut se demander pourquoi les autorités béninoises s'intéressent si peu aux musées. On sait que depuis la Conférence des forces vives de la Nation de février 1990, le Bénin s'est doté d'une nouvelle constitution du 11 décembre 1991 et d'une charte culturelle assez ambitieuse. Plusieurs réunions sur la culture ont eu lieu ces dernières années : états généraux de la culture (1992), table ronde nationale sur la culture (1999), séminaire national sur la culture (2008). Mais aucune de ces réflexions n'ont permis vraiment de changer l'image des musées publics. Il est donc nécessaire de mettre en place une vraie politique des collections voire même une nouvelle politique muséale. Elle répondrait à un double objectif : ces musées publics pourraient remplir leurs missions de conservation et de promotion du patrimoine culturel ; et les nombreux éléments matériels qui témoignent de l'histoire du Bénin seraient préservés pour les générations futures. Mais au-delà de cette suggestion, il est finalement plus intéressant aujourd'hui, après cinquante ans d'indépendance, de s'interroger sur les différentes institutions dont nous avons hérité de la colonisation, pour analyser leur pertinence, leur adéquation avec notre société postcoloniale. Il est important, puisqu'il s'agit de musées, de se questionner sur ces établissements pour savoir s'ils nous conviennent tels que nous les avons reçus, s'ils répondent aux aspirations de notre société, dans leur organisation, leur fonctionnement, dans le service qu'ils sont supposés rendre à la société d'aujourd'hui. Dans cette nouvelle perspective, le défi des collections consistera à dépasser l'approche « collectionniste » dont nous héritons de la tradition muséale occidentale pour une approche plus culturelle. Celle-ci a l'avantage d'appréhender l'objet dans son contexte d'émergence mais également prend en compte les savoirs, les croyances et toutes les considérations qui donnent du sens à celui-ci.

Les musées béninois...



Exécution d'une danse royale lors du centenaire de la mort de Béhanzin (Ph. P. Effiboley, déc. 2006)

Cette nouvelle approche concernera l'identification des pratiques culturelles à travers le territoire nationale et consistera à recenser les objets mais également les savoirs traditionnels qui les accompagnent et sans lesquels ceux-ci sont comme des matrices déconnectées, des corps sans vie. Ce sont les interactions autour de ces objets qui leur donnent vie et renouvellent l'intérêt que leur porte le public.

La conséquence d'une telle démarche de protection du patrimoine culturel, c'est qu'elle permet d'aborder les éléments culturels sous leurs différents aspects pour en donner une vision globale et plus informée. Cette approche présente l'avantage de montrer la dimension matérielle de ces éléments patrimoniaux représentée par les objets et également celle, immatérielle, traduisant les techniques, les chants et danses exécutés lors du processus de fabrication ou de mise en situation et transmis de générations en générations.

Vers une nouvelle muséographie et des thématiques inédites

Jusqu'aux années 1990, les musées du Bénin étaient de type historique ou ethnographique. Le Musée Historique d'Abomey et celui de Ouidah présentent respectivement l'histoire du royaume du *Danhomè* et celle

de la traite négrière tandis que le Musée ethnographique A. S. Adandé de Porto-Novo, le Musée Régional de Natitingou, le Musée Ethnographique et de Plein air de Parakou présentent des collections ethnographiques mais également archéologiques issues de recherches récentes, depuis 1981 à nos jours, et mises en dépôt dans ceux-ci. Ce type de musée est simplement la continuation d'un modèle muséographique en vogue à l'époque coloniale. Il consiste à présenter un objet, ou des séries d'objets, avec une petite étiquette qui ne renseigne guère ou pas du tout sur son contexte, son usage, les autres objets qui lui sont rattachés, etc. Il relève plus de l'inventaire exposé que d'un souci didactique propre à éveiller la curiosité d'un public non spécialisé.

Certaines réalisations invitent à nuancer le propos. En 1997-1998, le Musée Historique d'Abomey a fait l'objet à la fois d'une grande restauration et d'un renouvellement de l'exposition permanente. Le Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo, dans son exposition permanente « Naître, vivre et mourir au Bénin », a quant à lui tenté, à travers ces étapes de la vie universellement partagées, de présenter des objets à partir d'un scénario et d'une scénographie au service de la nation et du vivre ensemble. Plus concrètement, il s'agissait de faire naître Olorunto, le personnage principal, au Sud. Celui-ci grandit dans la culture yoruba, tombe amoureux et se marie avant de migrer vers le Nord où il s'intègre à la communauté *otammari* avant de mourir parmi les « siens ». Ces expériences restent cependant singulières et pourraient être enrichies à travers l'introduction d'une animation vidéo sur l'implication des familles royales et détentrices des savoirs traditionnels qui apporteraient un autre éclairage sur ces éléments du patrimoine culturel et les rendraient plus intelligibles. Le manque d'implication de ces familles avait déjà été noté en ces termes :

Dans le même temps, il semble n'y avoir eu aucune tentative pour susciter l'intérêt des chefs et des gens ordinaires afin qu'ils donnent quelques-uns de leurs héritages familiaux au musée ou sinon au moins quelques échantillons exemplaires de bijoux en argent, des pièces en cuivre et des toiles appliquées, tout ceci étant fait

Les musées béninois...

jusqu'à nos jours selon la tradition. Ce manque de collaboration est à déplorer... (Meyerovitz 1944. Ma propre traduction de l'anglais)

Enfin, mis à part ces deux exemples, dont la rénovation a été largement réalisée avec l'aide étrangère, notamment le J. P. Getty Institute, le Centre international d'études et de restauration des biens culturels (ICCROM), la majorité des autres musées n'ont pas reçu cette attention. Ce manque d'intérêt de la part des pouvoirs publics les maintient donc dans une situation peu confortable qui, du coup, les empêche d'être véritablement des lieux d'inspiration et de « fouettement » de la fierté nationale. Il faut toutefois mentionner l'effort exceptionnel consenti par l'Etat béninois, qui dans le cadre des festivités du 51^{ème} anniversaire de l'accession à l'indépendance, a investi plusieurs dizaines de millions de FCFA pour la restauration du Musée régional de Natitingou et la construction d'une stèle commémorative en l'honneur du résistant Kaba qui s'était opposé à la conquête coloniale dans la partie septentrionale du Bénin au titre des Programmes d'investissement publics (PIP). Mais la vraie question à ce sujet est celle des montants alloués et de la manière dont ceux-ci sont rendus publics et dépensés au profit des musées et du patrimoine culturel en général.²¹ Cette question nécessite des enquêtes approfondies et ne pourra pas être discutée dans ce travail.

Par ailleurs, les nouveaux musées ou projets de musée abordent des thématiques inédites au Bénin : la faune et la flore dans le Jardin des Plantes et de la Nature de Porto-Novo déjà évoquées. Un autre exemple est celui du Musée des abeilles de Cana (Abomey), transformation d'une activité qui avait commencé par la production du miel, il y a bientôt deux décennies. L'initiative publique la plus originale est celle des Abris souterrains d'Agongouinto (commune de Bohicon, près d'Abomey) qui avaient été utilisés à des fins militaires par les armées

²¹ On sait par exemple que dans *Politique culturelle du Mali. Plan opérationnel de mise en œuvre pour la période de 2013 à 2018*, le Mali a envisagé dépenser le montant de 2.688.475.091 FCFA soit une moyenne annuelle de 537.695.018, 20 FCFA, p.18. Il n'est pas aisé de trouver un chiffre similaire concernant les musées béninois.

du royaume du *Danhomè*. L'ensemble de ces sites a été découvert en 1998 dans le cadre de la construction de la voie inter-état, Abomey-Bohicon-Kétou-Illara (projet ABOKI) et a été aménagé et ouvert au public avec l'appui de l'Agence danoise de développement international (DANIDA). Il constitue un exemple de site à partir duquel on pourrait renforcer la dimension sociale du patrimoine culturel, en initiant des enquêtes auprès des populations locales en vue de sa documentation. Il est également exemplaire dans la diversification de celui-ci en Afrique et devrait servir d'exemple.

Ces nouveaux types de musée consacrent la rupture avec le modèle muséographique de type ethnographique pour une muséographie totale en comparaison avec l'histoire totale telle que la plaident Marc Bloch et Lucien Febvre au début du 20^{ème} siècle. Dans le même ordre d'idées, le Musée da Silva de Porto-Novo, le Musée Don Francisco de Souza de Ouidah, ou encore le Musée Gnonnas Pédro de Lokossa indiquent d'autres pistes. Ainsi, le Musée da Silva, bien qu'il s'appelle « musée des arts et de la culture », répondrait mieux à la dénomination de « musée d'histoire sociale ». Ses collections photographiques renseignent sur des personnages importants de l'histoire récente du Bénin et d'ailleurs. On y voit, par exemple, la photographie des anciens présidents de la République ainsi que celles des anciens présidents de l'Assemblée nationale, celle du Révérend Père Thomas Mouléro, le premier prêtre béninois, de Justine Béhanzin, la première sage-femme du pays, ou encore celle de Germain Olory-Togbé, le premier ingénieur géophysicien.²² Moshood K.O. Abiola, élu président du Nigeria en 1993 et à qui a été refusé l'accession au pouvoir, figure dans les galeries. Pour le moment, les musées publics n'abordent quasiment pas ce pan de l'histoire du Bénin. Combien de gens dans la génération montante savent par exemple que le Bénin a connu une situation similaire, où un candidat élu à la présidence de la République en 1968, en la personne du Docteur Basile Adjou Moumouni, n'a pu accéder au pouvoir ?

²² Une place de la capitale porte son nom. Mais peu de gens savent ce qui lui valut cet honneur.

Les musées béninois...



Façade extérieure du Musée da Silva des arts et de la culture de Porto-Novo, (Ph, P. Effiboley, août 2009)

Lors d'une enquête au Musée da Silva, j'ai rencontré des élèves de la classe Terminale du Collège Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo qui étaient venus se renseigner sur « les pionniers dans chaque domaine au Bénin, par exemple le premier romancier, le premier prêtre, le premier président de la république, etc. ». Dans la même semaine, une femme est venue du Sénégal pour s'enquérir de l'histoire de sa famille d'origine afro-brésilienne. Son père avait émigré vers le « pays de la Téranga » (Sénégal) et est mort il y a quelques années. Cette femme voulait connaître ses racines. Elle est rentrée satisfaite de sa visite. Ces deux exemples montrent bien qu'il existe une demande sociale, peut-être latente, mais que les musées devraient explorer pour justifier de leur utilité sociale en renouvelant leurs pratiques et leurs objectifs.

Par ailleurs, depuis la moitié des années 2000, d'autres initiatives plus individuelles et sans ancrage ou représentativité communautaire se mettent en place. C'est la Fondation Zinsou basée à Cotonou qui ouvre

la voie à cette nouvelle dynamique. Mise en place par Lionel Zinsou, membre de l'Institut Montaigne en France, elle crée un espace de présentation de l'art contemporain africain, à son siège à Cotonou tout en délocalisant l'art vers la ville avec notamment l'exposition photographique de Malick Sidibé en 2008 à la Place Lénine. Depuis 2011, elle a ouvert un Musée d'art contemporain à Ouidah où le public peut avoir accès aux œuvres de grands artistes tels Bruli Bouabré (Côte d'Ivoire), Romuald Hazoumè (Bénin), etc. L'autre facette de cette nouvelle dynamique est caractérisée par les initiatives d'artistes qui créent leur propre espace. On peut citer la Biennale Bénin de Dominique Zinkpè, Regard Bénin d'Ousmane Aledji, ou l'Espace Tchif. Toutefois, l'absence d'une telle représentativité communautaire n'est, semble-t-il, qu'apparente. A y voir de près, on penserait à un conflit larvé dans la mesure où Dominique Zinkpè est supporté par un financement de la Coopération française et Ousmane Alédji par l'Allemagne. Sans affirmer que ce sont les rivalités franco-allemandes latentes qui sont transposées dans l'art et sur le terrain béninois, on n'en est pas loin même si elles sont mêlées d'ambitions personnelles d'artistes locaux. Cette dynamique induite par les acteurs privés devrait amener l'État à mettre en place un cadre légal favorisant de telles initiatives dans la mesure où il dispose de moins en moins de moyens pour assurer ses missions régaliennes : inexistence d'un musée d'art contemporain public, ni de galerie nationale par exemple. Par conséquent, la promotion culturelle qui est souvent reléguée au second plan dans nombre de pays africains en souffre davantage.

C'est donc le moment pour les pouvoirs publics de penser à constituer une collection publique d'art contemporain. Pourquoi est-il important aujourd'hui de mettre en place une telle collection ? En effet, à ce jour, les établissements publics détiennent en majorité des collections ethnographiques, historiques et archéologiques qui rendent compte de l'histoire, de la culture et des arts anciens. La création contemporaine y est donc quasi-absente. Or depuis la fin des années 1980 et en particulier avec l'exposition « Les magiciens de la terre » du Musée national d'art moderne de Paris (18 mai au 28 août 1989), des artistes tels que Romuald Hazoumè, Georges Adéagbo et Cyprien Tokoudagba ont été mis en orbite et introduits dans la scène artistique internationale. Ces artistes ainsi que les autres qui n'étaient pas à ce rendez-vous ont

Les musées béninois...

fait des émules. L'Association béninoise des arts plastiques indique sur son site Internet le nombre de 179 artistes.²³ Ce nombre relativement important n'est probablement pas exhaustif. Il y a bien d'autres talents cachés à découvrir. Le nouveau département des arts ouvert à l'Université d'Abomey-Calavi en 2011 augmentera encore ce nombre dans les prochaines années.

Dans le même temps, les œuvres des artistes béninois sont de plus en plus présentes sur le marché international. Les institutions publiques comme les collectionneurs privés les acquièrent. Celles-ci font l'objet de ventes aux enchères par des maisons telles Sotheby, Christie's, GAIA-Auction, Piasa, etc. Le 7 octobre 2014 encore, quatre d'entre eux, à savoir Calixte Dakpogan, Romuald Hazoumè, Gérard Quenum et Cyprien Tokoudagba, ont vu neuf de leurs œuvres vendues à la maison Piasa à Paris pour un montant de 65.460 euros soit plus de 42 millions de francs CFA.²⁴ On peut prédire que dans les années à venir il y aura davantage des œuvres d'art produits par les artistes béninois (et africains en général) dans les échanges sur le marché. Ce qui veut dire que dans quelques décennies, elles prendront davantage de valeur et seront malheureusement, pour une bonne partie, hors du territoire national. En ce moment-là, il faudra que les chercheurs locaux, pour les étudier, se déplacent vers les musées et les collectionneurs qui auront eu l'intelligence et la prévoyance de les acquérir.

Il est donc urgent de mettre en place une politique d'acquisition par les pouvoirs publics. Trois raisons motivent la constitution d'une collection d'art contemporain. La première raison pour laquelle cette urgence s'impose aux pouvoirs publics est que depuis le début des années 1990 où l'art contemporain africain a fait irruption sur le marché international, de nombreux collecteurs et institutions publiques hors du continent ont acquis des œuvres de nombreux créateurs béninois et africains en général. De fait, il se constitue un important fonds d'art africain à l'étranger alors que, sur place, il n'y a guère d'initiative allant

²³ www.beninartsvisuels.com. Consulté le 12 février 2015.

²⁴ Ces chiffres sont obtenus en compilant les résultats de la vente du 7 octobre 2014. Pour plus d'information, voir www.piasa.auction.fr, consulté le 28 février 2015.

dans ce sens. Si rien n'est fait, le résultat de cet état des choses est que dans quelques décennies, pour étudier la création artistique africaine, il faudrait aller dans ces pays-là : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, USA, Japon, etc. – tout comme c'est le cas aujourd'hui pour l'art africain ancien/classique, alors que les œuvres de cette nouvelle création sont passées sous les yeux des pouvoirs publics sans qu'aucune mesure concrète n'ait été prise pour en acquérir quelques-unes. En ce moment, les Africains ne pourront plus réclamer une restitution ou un retour de biens culturels puisque, contrairement au temps colonial, ces œuvres auront été légalement acquises. La deuxième raison est que ces œuvres constituent le patrimoine de demain. Et par conséquent, une politique de développement touristique doit pouvoir l'intégrer pour créer de nouveaux centres d'intérêt.

Une troisième raison motive l'acquisition de ces œuvres. En effet, l'art sert de plus en plus de valeur refuge et certains collectionneurs l'investissent non seulement pour leur intérêt esthétique mais surtout pour éviter les caprices du marché financier dans la mesure où l'art, en général, n'est pas sujet à inflation comme les commodités courantes. Il peut donc faire l'objet d'une politique touristique tout en étant un investissement stratégique en soi.

Des pouvoirs publics qui ne comprennent pas l'enjeu de constituer une collection contemporaine résistent à s'inscrire dans la dynamique historique. Ce faisant, ils contribuent à faire prospérer les discours colonialistes selon lesquels l'Afrique et ses cultures étaient statiques. C'est aussi l'occasion de répondre au titre interrogatif de l'ouvrage publié en 1992 par l'ICOM, *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir*. Car le musée africain de demain ne comprendra pas que les collections ethnographiques qui datent pour la plupart de la période coloniale, mais aussi les œuvres produites par les artistes d'aujourd'hui ainsi que les collections archéologiques laissées en dépôt dans plusieurs musées ; c'est l'ensemble qui formera véritablement le patrimoine de demain pour être porteur du sens auprès des générations futures.

Cette étude des musées a fait apparaître un développement remarquable, nécessitant une réflexion approfondie. L'Etat a un rôle important à jouer en aidant à la formation du personnel de ces

Les musées béninois...

institutions. Dans ce domaine, la politique de formation au Bénin n'est pas clairement définie. En l'absence de cycles spécifiquement dédiés aux professionnels des musées dans les organismes publics, l'Etat se contente des opportunités, certes insuffisantes mais utiles, qu'offrent notamment l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) basée à Porto-Novo ou encore l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte.²⁵ Les professionnels ont également la responsabilité de proposer des pistes en vue d'une meilleure prise en compte des musées et du patrimoine dans la politique éducative et culturelle nationale. Mais malheureusement, il manque de cadre de réflexion au niveau associatif. Le Comité béninois du Conseil international des musées (COBICOM) qui devait être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics est atteint d'une léthargie inquiétante et donc inactive, selon les indications du service des membres de l'ICOM à Paris. Il n'y a donc plus de réflexions sur les pratiques professionnelles et la politique muséale ni de collaboration avec le siège de l'organisation. Nous sommes bien loin des années 1990 où le COBICOM pouvait donner de la voix au point de publier un mémorandum qui a fait date dans l'histoire et dont les recommandations sont toujours d'actualité.²⁶ Au-delà du rôle déterminant des professionnels, il urge de renforcer la capacité d'intervention des musées auprès du public et répondre à des attentes souvent diversifiées et inédites. Pour ce faire, il faudra solliciter l'appui des entreprises qui opèrent au Bénin pour que, au nom de leur responsabilité sociale, elles puissent soutenir les projets culturels à travers le mécénat et le sponsoring. Des incitations fiscales pourraient être décidées ou tout autre cadre réglementaire pouvant inciter les opérateurs économiques à investir en faveur des musées et du patrimoine culturel. La Fondation Zinsou qui opère au Bénin depuis bientôt une dizaine d'années a remarquablement ouvert la voie à l'action culturelle portée par les acteurs ou parrainages privés. L'Etat devrait encourager cette évolution à travers des dispositions réglementaires conséquentes.

²⁵ Sous le titre, *L'institution universitaire et les musées*, nous avons consacré quelques pages de notre thèse à la question, pp. 33-36.

²⁶ Pour plus de détails, lire *Mémorandum sur la situation des musées béninois*. Porto-Novo, 1994 (non-publié).

Les musées béninois ont certainement de beaux jours devant eux. Mais cet avenir ne sera radieux que si les pouvoirs publics lancent une véritable dynamique à travers la mise en place d'un statut juridique clair, d'une ligne budgétaire *ad hoc* et d'une politique adéquate du personnel. Tout cela dépendra aussi de la façon dont la société civile, préoccupée par son patrimoine culturel, fera pression sur les pouvoirs publics afin qu'ils le prennent à cœur.

Ouvrages cités

- Adandé, Alexandre S. 1962. *Les récades des Rois du Dahomey*. Dakar : IFAN.
- 1990. «Témoignage sur la genèse de l'IFAN-Cheikh Anta Diop » *BIFAN-CAD*, tome XLVII, n°2 *Spécial Cinquantenaire de l'IFAN -L'Afrique à l'aube du XXI e siècle : Recherche et développement*, 27-33
- Adandé, Alexis B. A. 1997. « Bénin. Buried heritage, surface heritage - The Portuguese fort São João Baptista de Ajuda », 127-131. In: C.D. Ardouin (Dir.), *Museums & archaeology in West Africa*. Washington: Smithsonian Institution Press, Oxford: James Currey.
- Adandé, Alexis B. A. & Arinze, Emmanuel. 2002. *Museums and urban culture in West Africa*. Washington: Smithsonian Institution Press, Oxford: James Currey.
- AFRICOM. 2013. *Members Needs Assessment Survey Report*, www.achsp.matrix.msu.edu. Accédé le 17 février 2015.
- Ahonon, Léonard. 2008. « Le site des palais royaux d'Abomey ». In : H. Joubert et C. Vital (Dirs.), *Dieux, rois et peuples du Bénin. Arts anciens du littoral aux savanes*. Paris : Somogy Editions d'Art. 133-138.
- Anonyme. 1964. *Rapport sur le Musée Historique d'Abomey*, Dossier Abomey, Bibliothèque du CBRST, Porto-Novo.
- 2013. *Politique culturelle du Mali. Plan opérationnelle de mise en œuvre pour la période de 2013-2018*. Bamako : Ministère de la culture du Mali.
- Ardouin, Claude Daniel & Arinze, Emmanuel. 1995. *Museums and the community in West Africa*. Washington: Smithsonian Institution Press, Oxford: James Currey.
- . 2000. *Museums and history in West Africa*. Washington: Smithsonian Institution Press, Oxford: James Currey.
- Assogba, Romain Philippe. 1990. *Le Musée d'histoire de Ouidah. Découverte de la côte des Esclaves*. Cotonou : Editions Saint Michel.

Les musées béninois...

- Blier, Suzanne. 1991. « The Musée Historique in Abomey. Arts Politics and the Creation of an African Museum ». In: E. Bassani et G. Speranza (Dir.). *Collecting, Documenting, Preserving, Restoring and Exhibiting Works of African Traditional Art* (Arte in Africa 2). Florence : Centro Studi di Storia della Arti Africane. 140-158.
- Cobicom. 1994. *Mémoire sur la situation des musées béninois*. Porto-Novo (non publié).
- Cornevin, Robert. 1981. *La République Populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*. Paris : Ed. G.-P. Maisonneuve et Larose.
- Crozet, Jean. 1968. *Étude de la restauration et de la mise en valeur des palais royaux d'Abomey*. Rapport en distribution limitée.
- D'Oliveira, Constant-Ernest. 1970. *La visite du Musée d'Histoire d'Abomey*. Cotonou : Document ronéotypé.
- Effiboley, Emery Patrick. *Les Béninois et leurs musées : étude ethno-historique*. Thèse de Doctorat soutenue le 5 avril 2013 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Forbes, Frederick Edwyn. 1963. [1851]. *Dahomey and Dahomeans, being the journals of two missions to king of Abomey and residence at his capital in the years 1849 1850*, London: Franck Cass Company Limited.
- Gaugue, Anne. 1997. *Les États africains et leurs musées. La mise en scène de la nation*. Paris : L'Harmattan.
- 1999. « Musée et colonisation en Afrique tropicale ». *Cahiers d'Études Africaines* : 155-156 : 727-745.
- Grätz, Tilo. 1999. « La muséification sur place », *Cahiers d'Études Africaines* : 155-156 : 829-843.
- ICOM. 1992. *Quels musées pour l'Afrique. Patrimoine en devenir*. Paris : Unesco.
- Kawada, Junzo (Dir.). 2007. *La restauration du palais du roi Gbèhanzin. Palais royaux d'Abomey, un bien du patrimoine mondial*. Paris : Unesco.
- Mercier, Paul & Lombard, Jacques. 1959. *Guide du Musée d'Histoire d'Abomey*. Porto-Novo: Études Dahoméennes.
- Meyerovitz, Eva. 1944. « The Museum in the Royal Palaces at Abomey, Dahomey ». *The Burlington Magazine for Connoisseurs*, 84 (495): 147-151.
- Orou, Gani. 1971. *Rapport sur les activités du Musée de plein air de Parakou* fait le 30 juin 1971, manuscrit.
- Prevaudeau, Madelaine. 1936. *Abomey, la mystique*. Bruxelles : Renaissance du livre.

- Reste, Jean François. 1931. *Discours prononcé par M. le Gouverneur Reste lors de l'inauguration du Musée d'Abomey le 21 décembre 1930*. Abidjan : Imprimerie du Gouvernement.
- 1934. *Réalisations et perspectives d'avenir*. Paris : Publications du Comité de l'Afrique Française.
- Verger, Pierre & Cruz, Clément da. 1969. *Musée Historique de Ouidah*. Porto-Novo : IRAD.
- Vidéhouénu, Salomon. 1988. « Porto-Novo, Inauguration officielle du musée Honmè ». *Ehuzu, quotidien d'information, organe du militantisme révolutionnaire*, lundi 8 février 1988, n° 3128 : 1 et 8.
- Waterlot, Emmanuel Georges. 1926. *Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey*. Paris : Institut d'Ethnologie.

Autres sources

- Arrêté ministériel n° 186/MCJS/DGM/DMMS du 23 septembre 1986 portant. Communication personnelle de Maurice Mitchaï par messagerie électronique datant du 16 septembre 2013.
- Décision n° 148 du 23 février du gouverneur G. Fourn portant nomination du chef de la famille Glèlè, comme gardien des tombes et du musée d'Abomey, Journal Officiel du Dahomey du 1^{er} mars 1921.
- Entretien avec Monsieur Alain Godonou, Ancien Conservateur, Directeur de l'École du Patrimoine Africain, Porto-Novo, le 13 Janvier 2007.
- Entretien avec Monsieur Razack Mamadou, Inspecteur de l'Enseignement primaire à la retraite et ancien élève de Madame Romagnani, Directrice de l'École Urbaine Centre de Porto-Novo, dont la résidence abrite actuellement le Musée ethnographique Alexandre Sènou Adandé, le 11 Décembre 2006.
- Entretien avec Urbain Karim da Silva, Fondateur du Musée da Silva de Porto-Novo, le 3 Avril 1997.
- Loi n° 91-006 du 25 Février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin.